

Art. 45. — *L'article 28 bis* du code des taxes sur le chiffre d'affaires est modifié et rédigé comme suit :

Art. 28 bis. — Il est institué au profit du budget de l'Etat, une taxe sur les produits pétroliers ou assimilés, importés ou obtenus en Algérie, notamment en usine exercée.

La taxe est appliquée aux produits énumérés ci-dessous et selon les taux ci-après :

N° DU TARIF DOUANIER	DESIGNATION DES PRODUITS	TAUX (%)
Ex. 2710	Essence super	104
Ex. 2710	Essence normale	86
Ex. 2710	Fuel oil sans changement
Ex. 2710	Gas oil	15,6
Ex. 2711	Propane sans changement
Ex. 2711	Butane sans changement
Ex. 2711	Gaz de pétrole liquéfié (GPL) carburant sans changement .."

Art. 46. — *L'article 108* du code des taxes sur le chiffre d'affaires est modifié et rédigé comme suit :

Art. 108. — La taxation d'office (sans changement jusqu'à) ... l'article 116 du présent code.

Elle peut faire l'objet d'une réclamation dans un délai de six (6) mois à compter de la notification auprès du responsable de l'administration fiscale de wilaya qui statue dans un délai de quatre (4) mois.

Toutefois, lorsque la réclamation porte sur un montant total de droits et pénalités excédant dix millions (10.000.000) de dinars, le directeur des impôts de wilaya est tenu de requérir l'avis conforme de l'administration centrale (Direction générale des impôts). Dans ce cas, le délai susvisé est prorogé de deux (2) mois.

La réclamation(le reste sans changement)..... ".

Art. 47. — *L'article 113* du code des taxes sur le chiffre d'affaires est complété et rédigé comme suit.

Art. 113-1 et 2. —(sans changement)

3. Une vérification de comptabilité ne peut être entreprise sans que le redevable ait été préalablement informé par l'envoi ou la remise, avec accusé de réception, d'un avis de vérification accompagné de la charte des droits et obligations du contribuable vérifié et qu'il ait disposé d'un délai minimum de préparation de dix jours à compter de la date de réception de cet avis.

L'avis de vérification doit préciser (sans changement jusqu'à)

4 et 5)..... (sans changement).....

6. En cas d'acceptation expresse, la base d'imposition arrêtée devient définitive et ne peut plus être remise en cause par l'administration, sauf dans le cas où le redevable a usé de manœuvres frauduleuses ou a fourni des renseignements incomplets ou inexacts durant la vérification, ni contestée par voie de recours contentieux par le redevable.

7. Lorsque la vérification de comptabilité ... (le reste sans changement) ... ».

Art. 48. — *L'article 115* du code des taxes sur le chiffre d'affaires est modifié et rédigé comme suit :

Art. 115. — Le dépôt tardif (sans changement jusqu'à) ... de régulariser sa situation dans un délai d'un mois.

Toutefois, cette pénalité est fixée à 40% lorsque la déclaration est déposée, après l'expiration du délai d'une (1) année, à compter de sa date de dépôt légal exigé".